

Béréchit17 Octobre 2020
29 Tichri 5781**1157**

La Voie à Suivre

Publié par les institutions Orot 'Haïm ou Moché Israël

Sous la présidence du Gaon et Tsaddik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

Fils du Tsaddik, auteur de miracles, Rabbi Moché Aharon Pinto zatsal et petit-fils du saint Tsaddik, auteur de miracles, Rabbi 'Haïm Pinto zatsal

Bulletin hebdomadaire sur la Paracha de la semaine**MASKIL LÉDAVID**

Réflexions sur la Paracha hebdomadaire du Gaon et Tsaddik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

Construire un édifice de Torah et de mitsvot sur les bases de la foi

« Au commencement, D.ieu créa le ciel et la terre. »

(Béréchit 1, 1)

La foi constitue la base et la racine de la Torah. Avant d'observer les mitsvot et d'étudier la Torah, l'homme doit être animé d'une foi pure dans le Créateur, fondement sur lequel il sera ensuite en mesure de construire un édifice éternel de Torah et de crainte du Ciel. C'est pourquoi le livre de Béréchit s'ouvre par le récit de la création du monde.

Nos Maîtres nous enseignent que l'ensemble des créations virent le jour par la seule parole divine. Le Saint béni soit-Il ne les créa pas à l'aide d'un instrument professionnel, mais uniquement en parlant, en vertu du verset : « Car Il a parlé et tout naquit. » (Téhilim 37, 9) Dès qu'Il ordonna « Que la lumière soit ! », cela se produisit instantanément ; il en fut de même concernant les autres créations. Notre monde est certes riche en inventions et en usines très productives, mais elles sont le résultat de la réflexion de millions d'êtres humains, alors que l'Eternel créa à Lui seul le monde au moyen de la parole.

Il arrive souvent d'entendre qu'un certain scientifique ayant terminé ses études universitaires en vienne à renier que D.ieu est à l'origine de la création de l'univers. Que comprend donc ce petit homme qui croit tout savoir et prétend que le monde se serait créé de lui-même ? Pourtant, tous admettent, par exemple, qu'un arbre poussant tout seul est tordu. Si l'on désire qu'il pousse droit, il faut le soutenir par un pilier de bois ou de fer. Aussi, comment un monde si parfait, caractérisé par une précision et un ordre surprenants, aurait-il pu se donner jour lui-même ?

Un scientifique se présenta une fois au Ibn Ezra en avançant cette théorie. Le Sage lui montra un magnifique dessin qui éveilla l'intérêt de son visiteur. Admiratif, il lui demanda qui en était l'auteur. Feignant la naïveté, il lui répondit qu'un chat avait cogné son pied contre une fiole d'encre qui s'était renversée sur ce papier, ce qui avait produit cette œuvre. Blessé, l'autre dit : « Vous moquez-vous de moi ? » Le Ibn Ezra reprit : « Et comment expliquez-vous qu'un monde si beau et agencé si intelligemment ait vu le jour de lui-même ? »

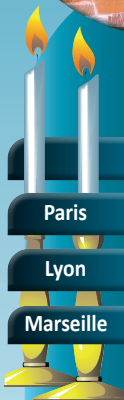
Aussi, incombe-t-il à l'homme, en premier lieu, d'ancrer en lui une foi entière en D.ieu qui créa le

monde par Sa parole. Telle est la base sur laquelle il pourra ensuite fonder son édifice de Torah, de mitsvot et de bonnes actions.

Puis, il continuera à renforcer sa foi en prenant conscience que le Saint béni soit-Il exerce continuellement Sa Providence sur lui, de manière individuelle. S'il lui arrive que son projet ne s'est pas réalisé, il saura que cela est dû à l'intervention de l'Eternel qui l'a intentionnellement modifié. Il arrive en effet qu'Il ne réponde pas à ses aspirations, sachant que ce ne serait pas bien pour lui et que sa situation actuelle est préférable. Si un mauvais décret a été prononcé contre lui, que D.ieu nous en préserve, il ne pourra y échapper. Même s'il avait prévu de prendre une autre route, l'Eternel modifiera son itinéraire afin qu'il y trouve la mort. Ceci corrobore l'affirmation de nos Maîtres (Soucca 53a) : « Les pieds de l'homme sont les garants [du Ciel] de le conduire où il doit se rendre. » Or, qui les oriente ? Bien évidemment, la Providence. C'est pourquoi il croira de toutes les fibres de son être que celle-ci dirige l'ensemble des événements, que les voies divines sont impénétrables et qu'il ne peut savoir ce qui est réellement bien pour lui. Seul D.ieu le sait et agence pour le mieux le cours de son existence.

L'homme a pour raison d'être sur terre de se plier à la parole du Créateur, de Le servir fidèlement et de surmonter toutes les épreuves se dressant sur sa route. Dans notre paracha, nous pouvons lire : « Mais le serpent était rusé, plus qu'aucun des animaux terrestres qu'avait faits l'Eternel-D.ieu. » (Béréchit 3, 1) Nos Maîtres expliquent qu'il se dit : « Je sais que le Saint béni soit-Il a décrété : "Du jour où tu en mangeras, tu mourras." Je vais induire en erreur Adam et sa femme qui en mangeront et seront punis. Je pourrai ainsi hériter moi-même de la terre. »

A priori, si le serpent était si malin pour inciter Adam et 'Hava à enfreindre l'ordre divin et les pousser au péché, pourquoi le Créateur n'a-t-il pas mis un autre animal à leur disposition ? Car, comme nous l'avons expliqué, la mission de l'homme dans ce monde consiste à maîtriser son mauvais penchant et à faire face à toutes les embûches qu'il place sur son chemin. C'est la raison pour laquelle le Très-Haut a choisi le serpent pour servir le premier couple de l'humanité, de sorte à amplifier la difficulté de l'épreuve et à l'exercer à y résister.



All. Fin R. Tam

Paris 18h40 19h44 20h30

Lyon 18h34 19h36 20h19

Marseille 18h35 19h35 20h17

Paris • Orh 'Haïm Ve Moché32, rue du Plateau • 75019 Paris • France
Tel: 01 42 08 25 40 • Fax: 01 42 06 00 33
hevratpinto@aol.com**Jérusalem • Pninei David**Rehov Bayit Va Gan 8 • Jérusalem • Israël
Tel: +972 2643 3605 • Fax: +972 2643 3570
p@hpinto.org.il**Ashdod • Orh 'Haim Ve Moshe**Rehov Ha-Admour Mi-Belz 43 • Ashdod • Israël
Tel: +972 88 566 233 • Fax: +972 88 521 527
orothaim@gmail.com**Ra'anana • Kol 'Haïm**Rehov Ha'ahouza 98 • Ra'anana • Israël
Tel: +972 98 828 078 • +972 58 792 9003
kolhaim@hpinto.org.il**Hilloulot**Le 29 Tichri, Rabbi Saliman Brazani, le
Grand Rabbin du KurdistanLe 30 Tichri, Rabbi Kalfa Guig de
ConstantineLe 1er 'Hechvan, Rabbi 'Hiya Fontrimoli,
l'un des Dayanim d'IzmirLe 2 'Hechvan, Rabbi Yaakov Samana,
l'un des Dayanim de MarrakechLe 3 'Hechvan, Rabbi Ovadia Yossef,
président du Conseil des SagesLe 4 'Hechvan, Rabbi Klonimous Shapira,
auteur du 'Hovat HatalmidimLe 5 'Hechvan, Rabbi Moché Berdugo,
auteur du Roch Machbir



GUIDÉS PAR LA ÉMOUNA

Étincelles de émouna et de bita'hon consignées par le Gaon et Tsaddik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

Un dernier Chabbat

Le petit-fils du célèbre chantre Rabbi David 'Hassine, que le mérite de ce Tsadik nous protège, tomba gravement malade. Pendant plusieurs semaines, ses proches insistèrent pour que je vienne lui rendre visite et le bénir à l'hôpital, mais, j'étais si pris par mes innombrables activités au service de la communauté que je dus malheureusement repousser cette visite à plusieurs reprises.

Au bout d'un mois, je parvins enfin à trouver un moment dans mon emploi du temps surchargé pour aller à l'hôpital. J'étais bien conscient que son état était critique : il était dans le coma et relié à différents appareils le maintenant provisoirement en vie. Ses proches furent cependant très touchés par ma venue et, se précipitant à ma rencontre, ils me pressèrent d'entrer dans la chambre pour lui donner ma bénédiction.

En y entrant, mon cœur se serra en voyant le malade, qui paraissait à l'article de la mort. Je réalisai alors que, même si je n'en étais pas coupable, j'arrivai trop tard. Je me mis cependant à prier du fond du cœur à côté du malade sans connaissance, après quoi je sortis de sa chambre.

Je m'apprêtais à quitter les lieux lorsque me parvint la voix de la femme du malade, visiblement très émue, qui, essoufflée, tentait de me rattraper : « Rav Pinto, mon mari s'est soudain mis à parler. Il a demandé qu'on lui donne à manger quelque chose, alors qu'il n'a rien avalé depuis des semaines ! S'il vous plaît, bénissez-le de nouveau. Je suis sûre que votre brakha peut lui permettre de se rétablir. »

Je bénis une seconde fois le malade, inscrivant ma brakha sur un papier comme j'ai l'habitude de le faire lorsque je veux lui donner encore davantage de force. Cependant, pour une raison que j'ignore, les mots « Chabbat kodech oumévorakh » me vinrent alors à l'esprit. Je les écrivis également sur la feuille, puis la pliai et la tendis aux proches du malade.

Après Chabbat, celui-ci quitta ce monde et je compris alors, après coup, pourquoi ces mots m'étaient venus à l'esprit au moment où je lui avais donné ma brakha : en rappel à son grand-père, le Tsadik, qui chantait de nombreux piyoutim en l'honneur du Chabbat, outre l'allusion au fait qu'il décéderait après avoir joui d'un dernier Chabbat.

DE LA HAFTARA

« Yonathan lui dit : **“C'est demain néoménie (...)”** » (Chmouel I chap. 20)

Lien avec le Chabbat : ce Chabbat est la veille de Roch 'Hodech 'Hechvan, qui tombe dimanche. D'où le lien entre la haftara, où il est question de veille de néoménie, et notre Chabbat.

CHEMIRAT HALACHONE

L'interdiction de médire

La médisance consiste en des propos blâmables prononcés sur un individu ou risquant de lui causer préjudice.

Si on dit du blâme de son prochain, cela est considéré comme de la médisance, même si on ne lui cause aucun préjudice. Car, le seul fait de parler de ses défauts est une interdiction.

Par ailleurs, raconter un fait susceptible d'entraîner un préjudice – financier, physique, sentimental ou autre – revient à médire, même s'il ne s'agit pas forcément de paroles péjoratives.



PAROLES DE TSADIKIM

L'âme juive aspire au bien

« Ceci est l'histoire des générations de l'humanité. » (Béréchit 5, 1)

D'après le Zohar, deux anges accompagnent l'homme dans tous ses déplacements. Ces anges sont des forces particulières que l'homme reçoit par le biais de son intellect. En tout Juif, sont ancrées des forces de sainteté et, parallèlement, des forces d'impureté. Les premières proviennent de son âme sainte, comme nous le disons dans les bénédictions du matin : « Mon D.ieu, l'âme que Tu m'as donnée est pure. » Nous signifions ainsi que l'Eternel a placé en l'homme une âme (néchama), aussi vitale que la respiration (néchima). De même qu'on doit respirer pour vivre, on ne peut exister sans âme.

Rabbi Issakhar Meïr zatsal a expliqué aux élèves de sa Yéchiva cette théorie de certains hérétiques : l'homme n'est pas animé d'une âme, ce pour quoi il n'a tendance à faire du bien à son prochain que s'il en retire un intérêt personnel – honneurs ou retour de ce bienfait en sa faveur.

Ceci est vrai concernant les nations du monde, comme le souligne la Guémara (Baba Batra 10b) : « Raban Yo'hanan ben Zakaï dit à ses élèves : mes fils, quel est le sens du verset “La justice grandit une nation ; le crime est l'opprobre des peuples” (Michlé 14, 34) ? Rabbi Eliezer répondit : le début du verset se réfère au peuple juif, comme il est dit : “Et y a-t-il comme Ton peuple, comme Israël, une seule nation sur la terre” (Chmouel II 7, 23), et la fin du verset se rapporte aux peuples idolâtres, dont la charité est un péché, car motivée par la recherche de grandeur. »

Par conséquent, les non-juifs ne pratiquent de la charité que lorsqu'ils peuvent en retirer des intérêts, alors que les enfants d'Israël le font parce qu'ils aspirent à faire du bien, même s'ils n'y gagnent rien. Quand un Juif est bienveillant envers son prochain, il en éprouve de la satisfaction. Dans un esprit de désintéret total, il s'efforce de le faire discrètement, sans que personne ne le sache, voire même celui qui bénéficie de sa générosité.

Il existe des Juifs qui se dévouent pour des actes de charité ou des organismes à but non lucratif. Tel est le sens du verset « La justice grandit une nation » : la mitsva de charité élève le Juif qui en retire un grand contentement.

Nombreux sont ceux qui cherchent à imiter les voies de l'Eternel, en vertu de l'injonction : « De même qu'Il est miséricordieux, sois miséricordieux ! »

Au sein des communautés religieuses, de multiples œuvres de charité ont été fondées. Quand un Juif doit urgemment subir une opération, les membres de celles-ci, animés de mobiles entièrement purs, cherchent à l'aider au maximum. Ces gens sont heureux de faire du bien autour d'eux sans que personne ne l'apprenne, sans que le journal du lendemain publie leur héroïsme. Ils agissent pour le Nom du Ciel et en retirent une jouissance spirituelle. Néanmoins, seul celui animé d'une âme, étincelle divine supérieure aspirant à se rapprocher du Créateur, est en mesure d'éprouver une délectation de cette nature.

A Bné-Brak, un Juif repentant travaille dans des organismes de santé liés à l'assistance médicale et aux services sociaux d'aide aux malades. Il a des liens étroits avec le Consulat et, lorsqu'il appelle leurs bureaux en se présentant, les employés abandonnent immédiatement leurs occupations pour se libérer et faire signer le visa et autres documents requis pour transférer un malade aux Etats-Unis, par exemple.

Par ailleurs, ces organismes sont en contact permanent avec diverses compagnies d'aviation, si bien que, lorsqu'ils ont besoin d'une place dans le vol le plus proche pour un malade en danger, ils les contactent, même en pleine nuit, et elles s'efforcent de répondre positivement à leur requête.

Telle est la force de l'âme juive qui n'aspire qu'au bien.



PERLES SUR LA PARACHA

Qui apporte la subsistance à qui ?

« Faisons l'homme. » (Béréchit 1, 26)

Nos Sages affirment : « Pourquoi l'homme a-t-il été créé en dernier dans l'œuvre de la Création ? Afin que, s'il est méritant, on lui dise qu'il en représente le but ultime, et que, s'il n'est pas méritant, on puisse lui dire que le moustique l'a précédé. »

Rabbi Its'hak de Warka zatsal illustre cette idée par l'allégorie suivante.

Il existe deux types de cochers : celui auquel D.ieu s'est soucié de procurer une subsistance en lui envoyant un cheval et une charrette, et celui qui possède un cheval parce que le Créateur, qui pourvoit à la subsistance de toute créature, s'est soucié de trouver à cet animal un cocher qui le nourrirait...

Si ces deux hommes trouvent leur source de revenu dans le même travail, une différence fondamentale les sépare : le cheval du premier est à son service, tandis que, concernant le second, c'est lui qui travaille pour sa bête.

D'où le sens de notre Midrach : l'homme a été créé en dernier dans l'œuvre de la Création, afin que, s'il n'est pas méritant, on puisse lui dire que le moustique l'a précédé, autrement dit qu'il n'a été créé que pour le nourrir de son sang...

La femme, créée par la seule volonté divine

« L'Eternel-D.ieu organisa en une femme la côte qu'Il avait prise à l'homme. » (Béréchit 2, 22)

Dans les bénédictions du matin, la femme dit : « Béni sois-Tu (...) qui m'as créée selon Sa volonté. » En d'autres termes, elle accepte cette décision divine. Bien qu'elle ne voulût pas être une femme, elle se plia à cette volonté du Créateur.

L'auteur de l'ouvrage Avné Zikaron interprète cette brakha dans le sens contraire : la femme loue D.ieu de l'avoir créée femme. En quoi est-ce préférable ? Quand Il voulut créer l'homme, Il consulta les anges, afin de nous enseigner l'obligation d'un plus grand de consulter un plus petit (Rachi). C'est donc comme si les créatures célestes avaient participé à la création de l'homme. Or, celle de la femme résulta exclusivement de la volonté divine, d'où la signification profonde de la bénédiction qu'elle prononce quotidiennement.

La différence entre le fruit et son jus

« La femme répondit : "Le serpent m'a entraînée et j'ai mangé." » (Béréchit 3, 13)

En quoi ceci est une justification ? Même si le serpent l'a incitée à fauter, elle n'aurait pas dû se laisser convaincre, mais rester fidèle à l'ordre divin.

Par ailleurs, nous trouvons dans le Midrach que 'Hava pressa une grappe de raisins et en donna le jus à Adam. Pourquoi ne lui a-t-elle pas fait goûter le fruit lui-même ?

Dans son ouvrage Imré Chéfer, Rabbi Chlomo Meïr Parienté zatsal de Tunis pose cette question et y répond comme suit. D'après la Guémara (Roch Hachana 12b), celui qui prononce le vœu de s'abstenir de consommer des raisins a néanmoins le droit de boire leur jus. Par contre, les autres interdits s'appliquant à ce fruit, comme celui de orla [interdiction de manger les fruits des trois premières années], incluent son jus.

Dès lors, on peut affirmer que 'Hava donna du jus de raisin à Adam suite aux incitations du serpent qui l'a induite en erreur en lui prétendant que c'était permis, même si le fruit était interdit. Tel est le sens des mots « le serpent m'a entraînée », m'a trompée. Or, ceci n'est vrai que concernant un vœu, et non pas lorsqu'il s'agit d'un interdit édicté par D.ieu, qui englobe le fruit et ses dérivés.

Honorer son épouse, une ségoula pour s'enrichir

« C'est à la sueur de ton visage que tu mangeras du pain. » (Béréchit 3, 19)

La Guémara (Baba Métsia 59a) rapporte que Rabba ordonna aux habitants de Ma'houza d'honorer leurs épouses afin de s'enrichir, cette conduite étant propice à l'enrichissement.

Pour quelle raison ?

Rabbi Elimélekh Biderman chelita explique qu'une des malédictions reçues par la femme est que son mari la dominera, et une de celles infligées à l'homme est de devoir suer pour son gagne-pain. Par conséquent, si ce dernier ne profite pas de sa supériorité pour exercer sa domination sur elle, la respectant au contraire, mesure pour mesure, il ne sera pas contraint de fournir de grands efforts pour sa subsistance et jouira de la richesse.

DANS LA SALLE DU TRÉSOR

Perles de l'étude
de notre Maître le Gaon et Tsaddik
Rabbi David 'Hanania Pinto chelita



Ne pas interrompre son ascension spirituelle

La continuité dans le service divin est un impératif, comme l'illustre l'histoire du premier homme. Façonné par les mains du Saint béni soit-Il Lui-même, il atteignit un niveau extrêmement élevé. D'après nos Sages (Séfer Avoténou 22), tout comme les créatures célestes, il se promenait avec le Saint béni soit-Il dans le jardin d'Eden et étudiait avec Lui la Torah, comme le laisse entendre le verset « Il l'établit dans le jardin d'Eden pour le cultiver et le soigner » (Béréchit 2, 15), ces deux actes se référant respectivement à l'étude de la Torah et au respect de la voie indiquée par cet « arbre de vie ».

Adam avait acquis une sainteté telle que les anges se trompèrent à son sujet et le prirent pour un dieu, se prosternant devant lui. Il leur dit alors : « Pourquoi vous prosternez-vous à moi ? Allons ensemble couronner notre Créateur ! » Il alla lui-même le faire en premier, tandis que tous répondirent après lui : « L'Eternel règne ! Il est revêtu de majesté. »

Toutefois, si Adam se tenait à un niveau si élevé, comment put-il enfreindre la volonté divine en consommant du fruit interdit ? En outre, en agissant ainsi, il entraîna une immense destruction sur l'ensemble de la création. Comment expliquer qu'il ne parvint pas à maîtriser son mauvais penchant ?

Car, il interrompit son ascension spirituelle et son étude de la Torah. S'il avait poursuivi, dans son foyer, l'étude entamée avec D.ieu dans le jardin d'Eden, son penchant ne serait pas parvenu à le vaincre. Mais, quand il revint chez lui après avoir étudié avec l'Eternel, il se mit à parler de banalités avec son épouse, endommageant ainsi la constance de son étude. Dès lors, le Satan profita de l'occasion pour le séduire et le pousser au péché.

Nos Sages nous enseignent à cet égard : « Celui qui étudie la Torah et s'interrompt (...) se rend passible de mort. » (Avot 3, 7) Car, une pause dans l'étude porte grandement atteinte à son utilité et lui fait perdre toute sa valeur.

C'est la raison pour laquelle cette paraça est lue après les jours redoutables, afin de rappeler à l'homme qu'il lui est interdit de s'arrêter dans l'élan qu'il a mérité d'acquérir durant cette période. Il s'efforcera donc, aussitôt après Kippour, de poursuivre au maximum sa progression en étudiant assidûment la Torah et observant les mitsvot. Si, au contraire, il s'accorde une petite pause après les fêtes, il risquera fort de perdre tous ses acquis spirituels et de déchoir, comme cela arriva à Adam.

LA PARACHA SOUS UN NOUVEL ANGLE



Le Chabbat est source de bénédictions, tandis que celui qui vient a une particularité supplémentaire. En effet, nous allons recommencer la lecture de la Torah, reprendre cette routine qui recèle un précieux trésor, la possibilité d'entraîner la venue du Machia'h et de la délivrance finale. Aussi, renforçons-nous pour respecter le repos de ce jour saint et œuvrons, par ce biais, pour contribuer à l'ouverture des portes de la délivrance et de la bénédiction !

Rabbi Acher Kobalsky chelita raconte l'histoire qui suit sur son grand-père, Rav Chmouel Strauss zal.

Un vendredi matin, à Karlsruhe, en Allemagne, il se préparait à rejoindre la banque dont il était le patron. Convie à participer à une brit mila aussitôt après son travail, il décida de revêtir d'ores et déjà son costume de Chabbat pour pouvoir s'y rendre directement.

Comme tous les jours, avant de fermer sa banque, il rassembla tout l'argent entreposé pour le ramener chez lui. Il emplit sa veste de liasses de billets et se dirigea vers la salle où devait se dérouler la célébration.

Au terme de celle-ci, il s'empressa de rentrer chez lui et s'impliqua dans les préparatifs de Chabbat. Il se rendit à la synagogue, où régnait une atmosphère élévatrice. Suite à la prière d'arvit et après avoir échangé un chaleureux « Gut Chabbes » avec les autres fidèles, Rav Chmouel rassembla ses enfants et ses invités pour rentrer chez lui.

En route, il remarqua soudain que sa veste était plus pesante qu'à l'accoutumée. « Qu'est-ce qui est si lourd ? » se demanda-t-il. Effrayé, il mit sa main dans les poches pour le vérifier. Quelle ne fut pas sa surprise d'y découvrir les fameux billets.

Il prit peur. L'espace d'un instant, il resta paralysé sur place. Une guerre intérieure se déclara en lui : devait-il continuer à marcher jusqu'à chez lui avec tout cet argent ? Était-ce permis ? Il était sans doute interdit de porter de l'argent. D'un autre côté, il était clair que s'il le jetait en pleine rue, il le perdrait.

Cependant, cette lutte ne dura pas longtemps. Le visage rayonnant de la joie de la mitsva, il avança d'un demi pas vers le bord du trottoir et secoua ses poches, vidant tout leur contenu sur le sol. Il éprouva alors un grand soulagement, un bonheur immense et, surtout, une profonde émotion : il avait enfin pu faire un réel sacrifice en l'honneur du Chabbat, puisque l'Éternel lui avait offert l'opportunité de renoncer à une considérable fortune pour respecter la sainteté de ce jour.

Ses pas devinrent plus légers et il entra chez lui en dansant. Il ne raconta pas immédiatement le motif de sa joie aux membres de sa famille, craignant que certains d'entre eux ne s'en affligent et que cela ne porte atteinte à la joie du Chabbat. Quant à lui, il était empli d'allégresse et ressentit une élévation spirituelle, comme si la sainteté de ce jour l'avait investi.

A la clôture du Chabbat, Rav Chmouel rassembla sa femme et ses enfants pour leur annoncer qu'ils étaient tombés dans le plus grand dénuement. « Cela peut vous sembler triste, dit-il, mais c'est en vérité une très bonne nouvelle. J'ai sacrifié toute ma richesse pour le Chabbat, j'ai abandonné tout mon argent dans un lieu public, dans la rue centrale de la ville. Je suis ému de vous confier que nous avons eu le mérite de faire ce sacrifice pour le Chabbat. » Puis, il s'exclama : « Combien notre sort est-il enviable ! », invitant ses enfants à danser avec lui pour la mitsva, tout en chantant « Ils se réjouiront de Ta royauté, ceux qui respectent le Chabbat (...) ».

Tous partagèrent sa joie, comprenant qu'ils avaient eu l'insigne mérite de renoncer à leurs biens par amour pour le Chabbat. Cependant, quand ils eurent terminé de célébrer cet événement,

Rav Chmouel se dit qu'il devait peut-être faire hichtadlout, en tentant de récupérer cet argent, bien qu'une telle possibilité fût hautement improbable. Comment tant de liasses de billets abandonnées sur une rue centrale durant 24 heures auraient-elles pu rester à leur place, alors que des milliers de non-juifs y étaient passés ? Pourtant, il tenta sa chance.

Muni d'une petite lampe de poche, il se rendit sur les lieux. Les yeux ronds d'étonnement, il aperçut soudain son argent. Les billets étaient restés soigneusement superposés dans leurs liasses, exactement dans le même état que lorsqu'il les avait jetés par terre, comme si un rideau caché (ou : magique ?) les avait dissimulés durant une journée entière du regard des passants.

Il se baissa pour les ramasser, saisit une liasse après l'autre. Il compta l'argent et remarqua que pas un rouble ne manquait. La somme entière se trouvait là dans son intégralité !

Saisi d'une rare émotion, il revint chez lui à grands pas et rassembla une nouvelle fois les membres de sa famille. « J'ai une bonne nouvelle à vous annoncer, un peu moins bonne que la précédente, mais néanmoins bonne ! », commença-t-il. « Nous nous sommes réjouis d'avoir pu sacrifier toute notre fortune pour respecter le Chabbat. Et, maintenant, je suis heureux de vous démontrer l'incroyable pouvoir du jour saint, capable d'étendre sa protection sur nos biens, puisque j'ai retrouvé tout l'argent que j'avais déposé dans la rue, au centime près ! »

Depuis ce jour, les affaires de Rav Chmouel ne firent que prospérer encore davantage. L'Éternel lui accorda une exceptionnelle réussite dans toutes ses entreprises et sa richesse devint légendaire. Tout ceci grâce à la bénédiction propre au Chabbat, pour le respect duquel il se dévoua.